

Complément de formation générale en vue de l'obtention du CESS

Descriptif de la Section :

Cette formation s'adresse à l'étudiant qui poursuit ou a réussi une formation qualifiante correspondante. Ce complément de formation générale lui permet d'obtenir, par capitalisation avec un certificat de qualification, le certificat correspondant au Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Conditions d'admission :

Avoir obtenu un titre de qualification du niveau 6ème professionnelle ou technique de l'enseignement générale, ou un niveau secondaire supérieur de Promotion Sociale.

Durée de la formation :

La formation se déroule sur une année en journée, à raison de cinq jours par semaines et comporte

Titre délivré :

Certificat de « complément de formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au CESS » spécifique à l'enseignement secondaire de Promotion Sociale reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Débouchés :

Permettre à l'apprenant qui poursuit ou a réussi une formation qualifiante secondaire supérieure correspondante, en suivant un complément de formation générale, d'obtenir un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.